



CONSEIL
DE LA **CULTURE**
DE L'ESTRIE

**PROGRAMMATION
HIVER 2015**

ACTIVITÉS DE FORMATION CONTINUE
ET DE PERFECTIONNEMENT EN **ARTS ET CULTURE**
POUR LES ARTISTES, ARTISANS ET ÉCRIVAINS PROFESSIONNELS,
AINSI QUE LES TRAVAILLEURS DU MILIEU CULTUREL DE L'ESTRIE

SOMMAIRE

Modalités d'inscription 2, 3

Formations générales

Gestion

Impôt pour les artistes 6
Améliorer vos contrats et vos conditions économiques par la négociation individuelle... 4
La planification stratégique pour un organisme culturel 8

Communication et technologies de l'information

Aspects juridiques de la diffusion de contenu sur le Web 7

Formations disciplinaires

Arts de la scène

Éclairage pour les petites formes 7
Voix et interprétation de chansons 8
Masques de corps : chimères et masque neutre 10

Arts visuels

Apprendre à photographier ses œuvres d'art 5
Utiliser Photoshop pour l'impression numérique 5
Comment bien répondre à un appel de dossier 9

Littérature

Atelier d'écriture : des balises pour l'imaginaire 6

LE CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ESTRIE DÉSIRE REMERCIER SON GÉNÉREUX COMMANDITAIRE

tatou
IMPRIMÉ+WEB+IDENTITÉ
tatou.ca

ARTS ET CULTURE

L'ART DE SE PERFECTIONNER

« Rien ne prédispose plus au conformisme que le manque de formation. » (Gustave Thibon)

DEPUIS 2001

Grâce au soutien financier d'Emploi Québec et du Ministère de la Culture et des Communications, le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE) offre des activités de formation continue aux artistes professionnels et aux travailleurs culturels à des tarifs accessibles.

DEPUIS 11 ANS

Le service de formation continue c'est :

- 389 formations;
- 4461 participants.

UN CONSEIL À L'ÉCOUTE DES BESOINS DU MILIEU

Le CCE élabore sa programmation à partir des :

- Commissions disciplinaires;
- Questionnaires d'évaluation remis aux participants;
- Sondages effectués auprès des artistes et travailleurs culturels;
- Appels de projets de formation;
- Études et diagnostics publiés par le CQRHC;
- Partenariats établis avec les organismes culturels du milieu.

Par son programme de formation continue, le Conseil de la culture de l'Estrie permet aux artistes professionnels et aux travailleurs de participer à des activités de formation adaptées et conçues pour eux afin qu'ils développent des compétences dans leur discipline, en gestion de carrière et des affaires, ou encore pour qu'ils s'approprient de nouvelles technologies comme outils de création ou de gestion.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une ou plusieurs activités de formation, il suffit de remplir le formulaire d'inscription inclus dans la présente brochure ou disponible sur notre site Internet : www.cultureestrie.org.

Faites-le parvenir accompagné de votre paiement couvrant la totalité du coût de la formation au Conseil de la culture de l'Estrie, 17, rue Belvédère Nord, Sherbrooke (Québec) J1H 4A7.

ADMISSIBILITÉ DES PARTICIPANT(E)S

Sont admissibles aux activités de formation continue du CCE les artistes professionnels (travailleurs autonomes) ainsi que les travailleurs culturels à l'emploi d'un organisme culturel ou d'une entreprise culturelle comptant moins de 1 000 000 \$ de masse salariale.

STATUT PROFESSIONNEL DE L'ARTISTE

Selon la Loi sur le statut professionnel (L.R.Q., c. S-32.01), **un artiste des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature** a un statut de professionnel quand :

- Il se déclare artiste professionnel;
- Il crée des oeuvres pour son propre compte;
- Ses oeuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur;
- Il a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance à titre de professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature;
- Il peut être membre à titre de professionnel d'une association reconnue.

Selon la Loi sur le statut professionnel (L.R.Q., c. S-32.1), un artiste **des arts de la scène**, y compris le théâtre, le théâtre lyrique, la musique, la danse et les variétés, le multimédia, le film, le disque et les autres modes d'enregistrement du son, le doublage et l'enregistrement d'annonces publicitaires, a le statut professionnel quand :

- Il pratique un art à son compte;
- Il offre ses services, moyennant rémunération, à titre de créateur ou d'interprète;
- Il peut être membre à titre de professionnel d'une association reconnue.

ARTISTE PROFESSIONNEL EN ÉMERGENCE

Est considéré artiste en émergence celui ou celle qui est déjà engagé(e) dans une démarche de recherche et d'expérimentation artistique et dont une ou plusieurs oeuvres ont été exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur au moins une fois.

POLITIQUE GÉNÉRALE DES INSCRIPTIONS

Aucune préinscription par téléphone ou par télécopieur n'est acceptée.

Seul le paiement total des coûts confirme l'inscription à la formation.

La date de réception du paiement de la formation au CCE fait foi de l'ordre d'acceptation des participant(e)s.

POLITIQUE D'ANNULATION

Lorsque le nombre d'inscriptions est jugé insuffisant, le CCE se réserve le droit d'annuler l'activité avant le début de celle-ci. Le coût de la formation est alors remboursé en totalité.

Si une personne inscrite désire annuler sa participation, le remboursement total du coût de la formation lui est remis à condition que la personne avise le CCE par courriel au plus tard 10 jours avant la formation. Il n'y a aucun remboursement pour les participants absents.

Le calendrier des formations est sujet à changement (en cas de force majeure, mauvais temps ou maladie du formateur).

PROGRAMMATION HIVER 2015

ACTIVITÉS DE FORMATION

FOR-719

Clientèle visée

Les artistes de toutes les disciplines et les travailleurs culturels.

Formatrice

Conseillère juridique, notamment au sein des équipes de création du Cirque du Soleil, Marie-Louise Donald a fondé en 2004 ÉMERGENCE CONSEIL, un cabinet-boutique voué au développement des affaires et des éléments juridiques présents dans tous les secteurs de l'économie créative : droits d'auteur, négociation de contrats, analyse et résolution de problèmes liés à la création, au développement, à la diffusion, tant au Québec qu'à l'international.

Dates

Vendredi 23 et samedi 24 janvier 2015, de 9 h à 17 h

Lieu

Maison des arts de la parole
138, rue Wellington Nord,
Sherbrooke, bur. 202 (2^e étage)

Coût : 80 \$ • Coût réel : 400 \$

AMÉLIORER VOS CONTRATS ET VOS CONDITIONS ÉCONOMIQUES PAR LA NÉGOCIATION INDIVIDUELLE

Il est nécessaire pour les artistes de se familiariser avec les aspects juridiques et économiques de leurs activités. Les artistes vont tout au long de leur carrière devoir négocier et signer différents types de contrats (gérance, diffusion, production...) qui vont prévoir leur rémunération, leurs conditions de travail et les modalités liées à la propriété intellectuelle. Cette formation très pratique vous donnera des outils pour négocier des contrats qui sauront répondre à vos attentes légitimes en matière de salaire et qui respecteront le cadre de la propriété intellectuelle.

Vous serez en mesure de :

- Améliorer votre capacité de gestion;
- Développer des outils de vente et de négociation;
- Améliorer vos conditions socioéconomiques.

APPRENDRE À PHOTOGRAPHER SES ŒUVRES D'ART

Une bonne documentation visuelle doit toujours accompagner vos demandes de bourses ou vos candidatures dans le cadre d'appel de dossiers. Cette formation permettra aux artistes en arts visuels et en métiers d'art de bien documenter leur production. La qualité de vos images est primordiale et il est nécessaire d'y consacrer une attention particulière pour s'assurer que vos œuvres seront appréciées à leur juste valeur par les personnes qui seront amenées à évaluer vos demandes.

Vous serez en mesure de :

- Photographier vos œuvres de façon professionnelle;
- Augmenter la qualité de vos demandes de bourses ou de vos candidatures.

Autre formation en lien avec ce sujet :

Comment bien répondre à un appel de dossier et maximiser ses chances d'obtenir une réponse positive

Consultez la page 9

UTILISER PHOTOSHOP POUR L'IMPRESSION NUMÉRIQUE

Retouche et paramétrage du logiciel

Utilisé aussi bien par les photographes professionnels, les graphistes et les artistes, Photoshop est l'outil par excellence pour la retouche d'image numérique. Nous vous proposons ici une formation sur les techniques de retouche d'image les plus courantes et sur le paramétrage général du logiciel afin de retravailler vos images de manière efficace et cohérente en vue d'une impression numérique. Chaque participant aura une demi-journée de formation en individuel pour l'impression de son projet d'images numériques (impression grand format, sur différents supports).

Vous serez en mesure de :

- Maîtriser les principaux outils de Photoshop en vue d'une impression numérique;
- Procéder à l'impression de vos projets.

FOR-720

Clientèle visée

Artistes professionnels ou en voie de professionnalisation en arts visuels et en métiers d'art.

Critères préalables

Apporter votre appareil photo.

Formateur

Guy Tremblay est un artiste professionnel œuvrant en photographie. Réputé pour la qualité de ses tirages, il possède une grande expertise technique. Expert de la chambre noire et de la prise de vue, il maîtrise autant la pellicule que la technologie numérique. Il a donné plusieurs ateliers photographiques abordant autant la technique que la vision artistique.

Date

Vendredi 30 janvier 2015, de 13 h à 17 h

Lieu

Maison des arts de la parole
138, rue Wellington Nord, Sherbrooke,
bur. 202 (2^e étage)

Nombre de participants : 12 max.

Coût : 25 \$ • Coût réel : 125 \$

FOR-721

Clientèle visée

Artistes en arts visuels, numériques et photographes.

Critères préalables

Apporter son ordinateur portable avec une version de Photoshop CS2 minimum (achetée ou en essai).

Formateur

Artiste multidisciplinaire diplômé de l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, Frédéric Dutertre est coordonnateur de la production dans les laboratoires de Sporobole depuis un an.

Date

Dimanche 8 février 2015, de 9 h à 17 h + une demi-journée par participant

Lieu de la formation

Sporobole, 74, rue Albert, Sherbrooke

Nombre de participants : 9 max.

Coût : 85 \$ • Coût réel : 425 \$

www.cultureestrie.org

www.cultureestrie.org



FOR-722

Clientèle visée

Les artistes de toutes les disciplines.

Formatrice

Sarah Phaneuf est une experte en fiscalité et œuvre au département de fiscalité de Raymond Chabot Grant Thornton depuis plus de 10 ans.

Ses compétences lui permettent de réaliser divers mandats touchant l'impôt des sociétés et des particuliers, la réorganisation corporative ainsi que la relève d'entreprise. Elle a présenté à plusieurs reprises des conférences sur divers sujets dans le domaine de la fiscalité.

Date

Mardi 10 février 2015, de 9 h à 17 h

Lieu

Centre des arts de la scène Jean-Besré
250, rue du Dépôt, Sherbrooke

Coût : 70 \$ • **Coût réel :** 350 \$

IMPÔT POUR LES ARTISTES

Cette formation permettra aux artistes et aux travailleurs autonomes de se mettre à jour et de se familiariser avec les aspects fiscaux en lien avec leur réalité. Vous pourrez ainsi facilement remplir votre prochaine déclaration d'impôt. Certaines notions, comme l'imposition des revenus, la déductibilité des dépenses dans le secteur culturel, les exigences des livres et des registres, la différence entre une déduction et un crédit d'impôt, n'auront plus de secrets pour vous.

Vous serez en mesure de :

- Connaître les particularités du statut des artistes et des travailleurs autonomes en matière d'impôt;
- Déterminer les obligations et les avantages fiscaux propres au travailleur autonome;
- Remplir facilement votre déclaration d'impôt et maximiser les avantages fiscaux propres aux artistes et aux travailleurs culturels.

FOR-723

Clientèle visée

Les écrivains professionnels ou en voie de professionnalisation.

Formatrice

Hélène Dorion a publié une trentaine de livres (poésie, récit, essai, livre jeunesse). En 2006, une rétrospective poétique de son œuvre a paru aux éditions de l'Hexagone, sous le titre Mondes fragiles, choses frêles. Traduite et publiée dans plus de quinze pays, son œuvre lui a valu plusieurs distinctions et prix littéraires. Elle est membre de l'Académie des lettres du Québec.

Dates

Samedi 21 et dimanche 22 février 2015, de 10 h 30 à 16 h 30

Lieu

Édifice Jean-Byrns du parc André-Viger
3275, rue Richard, Sherbrooke (local 102)

Nombre de participants : 10 max.

Coût : 60 \$ • **Coût réel :** 300 \$

ATELIER D'ÉCRITURE :

des balises pour l'imaginaire

Le fait d'écrire constitue un moyen privilégié pour plonger en nous-mêmes, pour sonder ce qui nous habite. Dans cette perspective, cet atelier d'écriture invitera les participants à explorer le processus de création d'abord par le biais d'exercices qui suscitent et nourrissent l'inspiration, puis à travers des échanges qui permettront d'approfondir le lien au langage et d'expérimenter le plaisir de se laisser guider par les mots. Divers genres et formes d'écriture seront expérimentés lors de l'atelier.

Vous serez en mesure de :

- Contrer le syndrome de la page blanche;
- Développer votre processus créatif;
- Expérimenter divers genres et formes d'écriture.

ÉCLAIRAGE POUR LES PETITES FORMES

L'éclairage est un langage qui peut renforcer le propos et la charge émotive de votre spectacle. Les artistes qui peuvent seuls sur scène ou en duo sont souvent peu outillés pour incorporer des effets d'éclairage à leur création. Ce cours intensif vous permettra de survoler l'histoire de l'éclairage de scène et sa terminologie. Il vous apprendra à décortiquer votre spectacle afin d'y insérer des effets d'éclairage justifiés et judicieux. Vous aborderez la théorie des couleurs et celle de l'électricité. Vous éveillerez votre sensibilité par rapport à la lumière, aux ombres et aux différentes matières que vous désirerez éclairer. Vous manipulerez les principaux appareils d'éclairage disponibles sur le marché. Et enfin, vous apprendrez à communiquer vos besoins à un technicien, afin d'obtenir de l'assistance.

Vous serez en mesure de :

- Vous familiariser avec le vocabulaire technique;
- Connaître les principaux appareils d'éclairage;
- Évaluer vos besoins et les communiquer.

ASPECTS JURIDIQUES DE LA DIFFUSION DE CONTENU SUR LE WEB

Par leur vocation même, les réseaux sociaux et autres applications de partage de contenus mettent en relation des personnes qui sont appelées à produire, à diffuser et à interagir sur le Web. Dans ce contexte, quels sont les enjeux relatifs à la propriété intellectuelle et au droit de la personnalité? Qu'en est-il lorsque l'objet de la diffusion est un document impliquant une œuvre protégée par le droit d'auteur, une marque de commerce ou un individu? À cet égard, quelles sont les obligations et les responsabilités des utilisateurs qui ont recours aux plateformes d'échange et de diffusion de contenu? Quels sont les conséquences et les recours possibles en cas d'utilisations non autorisées de contenu sur les plateformes numériques?

FOR-724

Clientèle visée

Les artistes en arts de la scène qui privilégient les spectacles de petites formes.

Formateur

Richard Vachon est diplômé en Gestion et technique de scène de l'École de théâtre du Cégep de Saint-Hyacinthe. Il a travaillé comme technicien au Centre des arts Juliette-Lassonde de Saint-Hyacinthe et comme pigiste sur différents spectacles professionnels en tournée. Il est aujourd'hui directeur général de la Salle du Parvis et accompagne plusieurs artistes professionnels dans la réalisation de leurs projets.

Dates

Samedi 21 et dimanche 22 février 2015, de 9 h à 17 h

Lieu

Maison des arts de la parole
138, rue Wellington Nord,
Sherbrooke, bur. 202 (2^e étage)

Nombre de participants : 15 max.

Coût : 75 \$ • **Coût réel :** 375 \$

FOR-725

Clientèle visée

Tous les artistes et les travailleurs culturels.

Formatrice

Sophie Préfontaine évolue dans le milieu des arts et de la culture depuis plus de 15 ans. Elle agit à titre de conseillère juridique en matière de relations contractuelles, propriété intellectuelle et gouvernance auprès de plusieurs artistes, organismes et institutions. Elle siège entre autres au conseil d'administration du Centre des auteurs dramatiques (CEAD).

Date

Mercredi 18 mars 2015, de 9 h à 17 h

Lieu

Maison des arts de la parole
138, rue Wellington Nord, Sherbrooke,
bur. 202 (2^e étage)

Nombre de participants : 20 max.

Coût : 55 \$ • **Coût réel :** 275 \$

FOR-726

Clientèle visée

Artistes de la chanson et artistes de la scène qui souhaitent chanter.

Critères préalables

Fournir avant le début de la formation la partition d'une chanson que vous connaissez bien.

Formatrice

Suzanne Lafontaine s'est formée au travail de la voix auprès de membres issus du Roy Hart Theatre au Québec, en France, à New York et au Mexique depuis plus de 20 ans. Comme artiste de la scène, elle a récemment créé et présenté un spectacle multidisciplinaire avec le musicien René Béchard intitulé Danse avec l'ombre.

Dates

Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 mars 2015, de 10 h à 17 h

Lieu

Centre des arts de la scène Jean-Besré
250, rue du Dépôt, Sherbrooke,
salle 210 et 302

Nombre de participants : 10 max.

Coût : 70 \$ • **Coût réel :** 350 \$

FOR-727

Clientèle visée

Les artistes et les travailleurs culturels qui sont concernés par les conseils d'administration.

Formateur

Consultant, formateur-accompagnateur et professeur en stratégie et en marketing international, Frédéric Parissier cumule 30 ans d'expérience. Son expertise a profité aux organisations, aux entreprises et aux institutions autant en Belgique qu'en France et au Québec. L'émergence des petites entreprises et le développement des entrepreneurs sont au cœur de ses actions.

Dates

Mardi 24 mars 2015, de 9 h à 17 h + 2h de suivi le jeudi 16 avril de 9 h à 11 h

Lieu

Centre des arts de la scène Jean-Besré
250, rue du dépôt, Sherbrooke

Nombre de participants : 15 max.

Coût : 55 \$ • **Coût réel :** 275 \$

VOIX ET INTERPRÉTATION DE CHANSONS

Cette formation sera un laboratoire où vous pourrez expérimenter, à travers la voix, le mouvement, la présence, l'improvisation et les mots, une liberté et une vérité d'expression. Vous mettrez ensuite ce travail à profit dans l'interprétation d'une chanson de votre choix, afin de trouver de nouvelles pistes pour une interprétation vivante, personnelle, libre et présente. Un pianiste travaillera avec vous pendant une partie de l'atelier.

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE POUR UN ORGANISME CULTUREL

À quoi ça sert et comment la faire ?

La planification stratégique est un outil qui permet à la direction de réfléchir à l'avenir de l'organisation, de faire le point sur les aspects positifs et les aspects à améliorer, de mettre en forme les intentions stratégiques, d'identifier les priorités et d'élaborer un plan d'action concret. Cette formation vous permettra donc d'appréhender la logique de la planification stratégique (est-ce que votre organisme en profiterait ?) et vous guidera dans les différentes étapes de sa mise en œuvre.

Vous serez en mesure de :

- Faire le point sur le niveau de gestion de votre organisme;
- Mieux comprendre les rôles et responsabilités des administrateurs et des gestionnaires;
- Appréhender la logique de la planification stratégique.

COMMENT BIEN RÉPONDRE À UN APPEL DE DOSSIER ET MAXIMISER SES CHANCES D'OBTENIR UNE RÉPONSE POSITIVE

Les organismes culturels proposent un nombre important d'appels de dossiers chaque année. Ce sont des occasions uniques pour les artistes de faire découvrir leur production, de participer à des expositions, de vendre des œuvres, de gagner des prix ou des bourses, etc. Les dossiers reçus ne répondent pas toujours aux critères demandés et sont alors rejetés par les jurys. Cette formation offre donc l'occasion de créer un dossier d'artiste professionnel qui s'adapte en fonction des différents appels de dossiers.

Vous serez en mesure de :

- Déterminer ce que doit contenir une démarche artistique et un curriculum vitae;
- Apprendre à choisir de façon judicieuse les images d'œuvres représentatives d'une production artistique;
- Bien comprendre les critères d'un appel de dossiers et les situer par rapport à une pratique artistique;
- Faire des recherches permettant d'avoir accès à un grand nombre d'appels de dossiers.

FOR-728

Clientèle visée

Artistes professionnels en arts visuels.

Critères préalables

Avoir fait parvenir un dossier dans le cadre d'un appel et avoir été sélectionné.

Formatrice

Diplômée en histoire de l'art et en muséologie, Geneviève Goyer-Ouimette est commissaire indépendante et directrice du CIRCA art actuel. Au Musée national des beaux-arts du Québec, elle a été responsable de la collection Prêt d'œuvres d'art. Au cours de sa carrière, elle a siégé à de nombreux jurys de sélection d'expositions, d'art public, d'acquisitions, de résidences, de prix et de bourses.

Date

Samedi 28 mars 2015, de 9 h à 17 h 30

Lieu

Centre des arts de la scène Jean-Besré
250, rue du dépôt, Sherbrooke

Coût : 55 \$ • **Coût réel :** 275 \$

Cientèle visée
Artistes en arts de la scène.

Formatrice

Claire Heggen est codirectrice artistique avec Yves Marc de la compagnie Théâtre du Mouvement, fondée en 1975. Elle enseigne dans de nombreux stages et écoles internationales en France et à l'étranger. Elle a créé avec la compagnie 30 spectacles diffusés dans 60 pays, développant une esthétique en perpétuel renouvellement sur la théâtralité du mouvement aux confins des arts du mime, du théâtre gestuel, de la danse et du théâtre d'objets.

Dates

Samedi 30 juin au samedi 6 juin 2015,
horaires variables

Lieu de la formation

Salle L'Équerre, 110, rue Desrivères,
Saint-Camille(dans le cadre du Festival
international du Masque du Québec
à Saint-Camille)

Nombre de participants: 16 max.

Coût : 200 \$

Le coût de l'inscription comprend également l'entrée à toutes les activités du festival (spectacles, conférences et table ronde)

MASQUES DE CORPS : CHIMÈRES ET MASQUE NEUTRE

Le corps et le mouvement seront au cœur de cette formation longue. Vous découvrirez le concept de chimère au théâtre, lorsque le corps entier (et non plus seulement le visage) peut devenir porteur de masque(s) et proposer ainsi aux spectateurs des images chimériques.

Vous serez en mesure d'approfondir vos connaissances masquées en explorant une utilisation peu habituelle du masque neutre. Par le biais d'un important travail corporel qui n'oublie pas la respiration ni la voix, et par de non moins prépondérantes improvisations dirigées, vous serez amené à développer des personnages-chimères émouvants, hilarants ou épeurant mais toujours surprenants.

Le public sera invité à assister au dernier cours.

PERFECTIONNEMENT INDIVIDUEL

COACHING

Il est possible pour un artiste professionnel ou un travailleur culturel d'obtenir une aide financière pour une assistance individualisée(coaching). Pour connaître les critères d'admissibilité et pour remplir le formulaire, consultez notre site Internet : www.cultureestrie.org/formation/coaching.doc

AIDE AUX DÉPLACEMENTS

Le Conseil de la culture de l'Estrie peut participer à vos frais de déplacement (maximum de 140 \$) lorsque vous assistez à des formations en dehors de l'Estrie.

Conditions à remplir :

- Suivre une formation au Québec auprès d'une association disciplinaire reconnue ou d'un autre Conseil de la culture;
- Déposer votre demande AVANT le début de votre formation;
- Une personne peut présenter une seule demande par année.

Les demandes sont analysées en continu, jusqu'à épuisement de l'enveloppe annuelle et doivent être présentées **au moins deux semaines** avant le début de l'activité.

Pour remplir la demande, consultez la page www.cultureestrie.org/formation/deplacements.doc

DES IDÉES DE FORMATION OU DES SUGGESTIONS ?

AUTOMNE 2015

Nous préparons déjà l'offre des formations pour l'automne 2015. Vous avez une idée de formation qui peut intéresser un groupe d'au moins huit participants ?

Il suffit de présenter votre projet en suivant le guide de présentation disponible sur notre site Internet : www.cultureestrie.org/formation/GuidePresentationProjetFormation.pdf

Formulaire d'inscription

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

N° RUE VILLE PROV. CODE POSTAL

Tél. : _____

TRAVAIL POSTE RÉSIDENCE

Télec. : _____ Courriel : _____

Site internet : www. _____

JE SUIS :

- Un artiste émergent (moins de 5 ans de pratique) Un artiste en mi-carrière
 Un gestionnaire (responsable du budget et du personnel) Un travailleur culturel
 Un artiste de la diversité culturelle (pour fins de statistiques seulement)

JE SUIS MEMBRE DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ESTRIE : Oui Non

Je veux être sur la liste d'envoi du CCE
pour être informé(e) des futures formations Oui Non
Je veux recevoir le bulletin Culture estrie, (une fois par mois) Oui Non

POUR UN ARTISTE PROFESSIONNEL (TRAVAIL AUTONOME),
INDIQUEZ VOTRE DISCIPLINE ARTISTIQUE :

- Arts visuels Métiers d'art Théâtre Danse
 Arts du cirque Musique Conte Lettres et Livres
 Arts médiatiques Cinéma et vidéo Métiers d'art Patrimoine et musées
 Autre (précisez) : _____

POUR UN TRAVAILLEUR CULTUREL, INDIQUEZ

Votre employeur : _____

Votre poste ou profession : _____

Titre de la formation : _____

N° : FOR _____ Coût : _____

Quelles sont vos attentes par rapport à la formation : _____

Signature : _____ Date : _____

Vous devez faire parvenir le présent formulaire et le paiement couvrant la totalité du coût de la formation au Conseil de la culture de l'Estrie. **Seul le paiement total confirme l'inscription.**

C'EST AVANTAGEUX DE FAIRE PARTIE DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ESTRIE!

En devenant membre du Conseil de la culture de l'Estrie, vous soutenez directement le développement des arts et de la culture dans la région, en plus de bénéficier de nombreux avantages.

DIX RAISONS INCONTOURNABLES DE DEVENIR MEMBRE

- Participation active et concertée au développement culturel de l'Estrie à partir des travaux des commissions sectorielles;
- Précieux soutien dans vos projets (service d'aide-conseil : demandes de subvention, démarrage et consolidation d'entreprises culturelles, gestion de projets, etc.);
- Accès prioritaire à un programme de formation continue à des coûts avantageux;
- Abonnement aux bulletins d'informations du CCE afin d'être informé régulièrement de l'actualité culturelle en Estrie;
- Abonnement aux bulletins d'informations stratégiques, exclusivement diffusés aux membres, afin d'être informé, entre autres, quant aux appels d'offres, aux programmes de subvention, aux résidences d'artistes, aux appels de projets artistiques, et ce, tant au niveau estrien, québécois, canadien qu'international;
- Possibilité de faire connaître vos activités et vos services grâce aux outils de communication du CCE;
- Défense de vos intérêts en tant qu'artiste, travailleur ou organisme culturel;
- Représentation auprès des instances gouvernementales locales, régionales et nationales;
- Visibilité accrue, réseau de contacts étendu;
- Droit de siéger au CA et aux comités du CCE.

Appuyez le développement des arts et de la culture partout en Estrie



Le Conseil de la culture de l'Estrie
est soutenu financièrement par :

*Culture
et Communications*

Québec 

Avec la participation de :
- Emploi-Québec
- Conseil des arts et des lettres

Le Conseil de la culture de l'Estrie
est membre de :



**COMPÉTENCE
CULTURE**

COMITÉ SECTORIEL DE
MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE